

	CREJ : Circuit Régional Elite Jeunes Règlement	Adoption : 29/07/2026 Entrée en vigueur : 01/09/2026 Validité permanente Nombre de pages : 3
---	---	---

1. Principes généraux

1.1 Objet

Le « Circuit Régional Elite Jeunes » (CREJ) est un circuit de compétitions pour les jeunes joueurs et joueuses de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCBad) qui a pour objectif de :

- Offrir aux jeunes talents régionaux un cadre de compétition régulier et exigeant,
- Permettre aux catégories Minibad, Poussin, Benjamin et Minime de se mesurer aux meilleurs joueurs - Favoriser le suivi et le repérage des jeunes prometteurs pour leur parcours vers le haut niveau,
- Développer l'émulation et la cohésion entre clubs autour des compétiteurs les plus performants. Le CREJ se compose de 4 étapes. Chaque étape du CREJ constitue une compétition officielle fédérale.

1.2. Calendrier et candidatures aux CREJ

Les dates des différentes étapes du CREJ sont intégrées au calendrier sportif de la LBFCBad (accessible sur le site internet) et communiquées aux clubs dès que possible, en cohérence avec le calendrier fédéral.

L'organisation d'une étape du CREJ est confiée à un club ou à un comité départemental, désigné comme « organisateur ». Les structures souhaitant accueillir une étape doivent déposer leur candidature auprès de la Ligue.

1.3. Non Concurrence

Aucune autorisation ne sera accordée pour l'organisation de tournois jeunes de niveau régional aux mêmes dates que les étapes du CREJ. Les rencontres promobad jeunes restent autorisées.

2. Critères de participation

2.1. Sélection / Licences

Sont admis à participer les joueurs licenciés (à la date limite d'inscription) sélectionnés au CPPH avec la répartition suivante et ne faisant l'objet d'aucune suspension à la date de l'étape :

- Minibad/Poussin : 32 places => Top 16 Filles + Top 16 Garçon
- Benjamin: 24 places => Top 12 Filles + Top 12 Garçon
- Minimes : 16 places => Top 8 Filles + Top 8 Garçon

Dans chaque catégorie les joueurs hors BOFC pourront s'inscrire sous réserve d'avoir un rang permettant d'appartenir au TOP 4 BOFC des sélectionnés. Dans la limite de deux joueurs par catégories et par sexe classé selon le CPPH.

2.2. Catégories d'âge

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses des catégories Minibad, Poussin, Benjamin et Minime, conformément à leur classement CPPH.

2.3. Disciplines

Les 4 étapes comportent un tableau de simple, avec une formule de jeu garantissant un maximum de matchs par joueur.

2.4. Wild Card

Une Wild Card peut être attribuée par catégorie et par sexe, sous validation de la Commission Jeunes de la Ligue.

3. Inscriptions

3.1. Echéances

- CPPH de référence pour les sélections : j-45
- Date limite d'inscription : j-9
- Prise en compte du CPPH : j-9
- Tirage au sort : j-7
- Envoi des convocations : j-7

3.2. Modalités

Les inscriptions se font exclusivement sur Badnet.

3.3. Montants

Les droits d'inscription sont fixés à 12 € par tableau de simple

4. Gestion de la compétition

4.1. Logiciel

La compétition, créée par la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCBad), sera gérée à l'aide du logiciel Badnet.

4.2. Horaires

Chaque étape se déroule normalement le samedi de 09h à 20h (au plus tard - remise des prix incluse).

En cas de besoin, une étape pourra se dérouler un dimanche avec des horaires et des sélections de joueurs adaptés.

4.3 Structure des tableaux

- Le format privilégié sera l'organisation de séries par CPPH, afin de garantir un maximum de matchs par joueur.
- Les tableaux seront établis par la Ligue LBFCBad et mis en forme par le club organisateur.
- Des tableaux intergenres pourront être envisagés pour assurer un nombre suffisant de matchs et une opposition adaptée.

4.4. Modification Format / Déroulement

La Ligue LBFCBad et le Juge-Arbitre se réservent le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

5. Divers

5.1. Volants

Les volants sont fournis par la LBFCBad pour l'ensemble de la compétition. Le volant officiel retenu est le VICTOR NCS Max.

5.2. Coaching

Le coaching est interdit entre les points pour toutes les catégories. Il est uniquement autorisé lors de la pause à 8 ou entre les sets. Pour la catégorie Poussins, une personne pourra accompagner les joueurs afin de les aider au scoring et au placement sur le terrain.

5.3. Récompenses

Les récompenses sont prises en charge et fournies par la LBFCBad.

5.4. Droit à l'image

Toute personne ne souhaitant pas que son image soit utilisée devra en informer la Ligue par écrit.
En l'absence de demande explicite, le droit à l'image sera considéré comme cédé.

5.5. Arbitrage

La compétition se déroulera en auto-arbitrage. Toutefois, lorsque cela sera possible, des arbitres pourront être désignés pour officier.

5.6. Structures

Une règle spécifique à chaque étape sera énoncée dans l'annexe selon l'infrastructure utilisée.

5.7. Modalités LBFCBad

Synthèse des obligations liées à l'organisation d'une compétition ligue par le club hôte :

- Désignation d'un référent chargé de l'organisation en amont,
- Mise à disposition d'une table de marque par gymnase (avec ordinateur équipé du logiciel de gestion, imprimante, sono, et bénévoles formés),
- Mise en place d'une ou plusieurs buvettes avec restauration,
- Préparation d'un podium pour la remise des récompenses.

En contrepartie, une aide de 300 euros pour la journée d'accueil sera reversée au club organisateur

